



Nous sommes à quelques jours de notre salon HAMEXPO. Vous êtes déjà nombreux à avoir commandé sur Internet votre billet d'entrée, et si vous lisez ces lignes en ce début de mois, vous pouvez encore faire la démarche sur notre site. Comme d'habitude, vous serez nombreux à venir assister aux conférences et chiner à la brocante. D'autre part, le CA sera mobilisé pour répondre à toutes vos questions au stand du REF, car c'est un moment de dialogue privilégié pour nous administrateurs pour recueillir les besoins du terrain.

Ce qu'il y a de nouveau cette année, c'est que le REF a négocié la présence de l'ANFR pour une session d'examen HAREC. Trente-trois candidats se sont manifestés et nous leur souhaitons la réussite à cette épreuve. A noter que huit licenciés classe 3 ou F0 ont profité de cette occasion pour passer l'épreuve complémentaire pour la licence classe 2. Des discussions seront menées dès cet automne entre le REF et l'ANFR pour mettre au point un calendrier 2019 des examens HAREC, et nous ouvrirons le dialogue avec tous les organisateurs de salons locaux volontaires. Nous voulons par ces actions relever le défi que représente le recrutement de nouveaux radioamateurs en faisant le maximum pour faciliter l'accès à la licence. C'est dans cet objectif que le CA a validé la proposition de financer par le REF la moitié des frais d'examens pour cette session HAMEXPO 2018. Bien sûr, il est illusoire de penser que cette seule action suffira, il est de notre devoir à tous de faire le maximum pour former les radioamateurs de demain.

Après une collaboration réussie en Savoie-Haute Savoie, l'ANFR nous a une nouvelle fois sollicités pour une aide citoyenne dans le cadre du redéploiement des canaux TNT, cette fois-ci

sur l'île de la Réunion. Là, le challenge est plus délicat, car il s'agit de surveiller le basculement le jour J d'une dizaine de répéteurs répartis sur un territoire dont le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il est tourmenté. Nous avons trouvé un accueil enthousiaste auprès des OM et de l'association locale qui ont offert leur concours. Un compte-rendu détaillé de cette opération sera publiée dans le numéro de novembre. Comme pour les examens HAREC du salon HAMEXPO, ceci souligne les excellentes relations qui se sont nouées avec notre agence gestionnaire du service amateur.

La Maison des Radioamateurs de Tours a maintenant presque trente ans et depuis son inauguration, notre siège social n'a pas eu de rénovation significative. Le bâtiment a vieilli, et certains travaux d'isolation sont devenus nécessaires pour une gestion énergétique appropriée. C'est en effet de la responsabilité de l'équipe en charge de sa gestion que de veiller à maintenir la Maison des Radioamateurs dans le temps et de conserver l'âme du radioamateurisme à travers une salle d'exposition permanente que nous souhaitons rajeunir et valoriser. La qualité de notre gestion donne aujourd'hui à notre trésorerie la capacité de financer de tels projets, en plus de la volonté de quelques bénévoles engagés. Aussi, nous souhaitons faire appel aux bénévoles qui se sentent concernés par l'avenir de notre association pour qu'ils viennent aider lorsque les travaux seront engagés. Nous aurons l'occasion de revenir sur le sujet.

Fin septembre a eu lieu une importante réunion de la CEPT à Kiev en Ukraine. L'IARU était représentée par deux délégués, F4GKR et EI3IO.

Lors de cette réunion, des options ont été préparées concernant l'évolution de notre statut sur la bande 50 MHz qui serait en amélioration par rapport à la situation présente. Nous vous rappelons qu'actuellement l'accès à cette bande, en région 1, est possible par simple dérogation Etat par Etat au titre de l'article 4.4 du Règlement des Radiocommunications. Ces options seront examinées plus avant lors de la prochaine réunion du groupe de travail.

**Lucien SERRANO, F1TE**  
**Président du REF**

[Editoriaux archivés](#)

